

terrain 40 x 75. Arthur Frs. Lemay à Louis Lemay; \$300 00 plus les dettes [58444].

Rue St. Jacques, maisons, etc. Partie du lot 1754, terrain exproprié pour l'élargissement de la rue St. Jacques; Alphonse Charlebois à la cité de St-Henri; \$3,750 [58448].

Rue Delinelle, No 195, maison en bois. Lot 1705-88, terrain 25 x 73. Philias Archambault à Philippe Blain; \$915 00 [58449].

WESTMOUNT

Avenue Metcalfe, No 60, maison en pierre et brique. Partie nord-ouest du lot 258 James Phymister à Carrie Mabel Smith, épouse de Ernest W. Gilman; \$8,000 [58420].

Avenue Greene, rues Selby et St Antoine. Lots 384-114 à 155, 158 à 172, terrains vacants. La succession Ed. Atwater à Stanislas D. Vallières et Hor-midas Choquette; \$43 150 [58487].

Rue Sherbrooke Lot 374-3-5, terrain irrégulier de 3192 pieds en superficie, vacant. Glendon Cloran à Helen F. M. Bagg, épouse de Albert E. Lewis; \$2,425.92 [58495].

Rue Sherbrooke. Lot 374-3 4, terrain irrégulier, de 3310 pieds en superficie, vacant. Glendon Cloran à Placide Des-lauriers; \$2,416.30 [58496].

Revue Immobilière.

Montréal, 10 Oct. 1895.

Toujours même calme dans les affaires immobilières dans les vieux quartiers de la ville. Il y a deux ventes dans le quartier Ste-Marie; l'une paraît être une réalisation de la part d'un entrepreneur qui a besoin de fond; l'autre, n'est que l'anticipation d'une vente par le shérif qui devait avoir lieu ces jours-ci. Au quartier St Laurent, nous trouvons un achat pour placement, payé par un chèque accepté sur la Banque du Peuple. Ce n'est pas la première fois que nous constatons l'acceptation de chèques sur la Banque du Peuple en paiement de prix de vente.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants par pied carré :

Ville :	LE PIED
Rue Stanley	\$1 50
St. Hubert (nord).....	36 c
Marie-Anne	20 c
Dufferin (St. Denis)	20 c
Drolet	20 c
Joliette (Hochelaga)	14½c
Montréal Annexe :	
Rue Hutchison.....	10 c
Young	25 c
Avenue du Parc.....	22½c
Westmount :	
Rue Sherbrooke	73 c

La vente la plus importante de la liste est celle d'un carré de terrains comprenant 56 lots à bâtir de 25 pieds de front chacun, en bonne position, à Westmount. Ce sont deux canadiens, heureux jusqu'ici

dans leurs spéculations, qui vont détailler ces terrains dans la partie la plus exclusivement anglaise de nos faubourgs.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$20,000.00
" St Jacques	5,557.50
" St. Louis	2,500.00
" St Laurent.....	32,400.00
" St Antoine.....	5,120.00
" Ste Anne.....	2,475.00
" St Jean Baptiste.....	8,601.00
" St Denis.....	1,300.00
" St Gabriel.....	2,640.00
" Hochelaga.....	4,702.15
Montréal Annexe.....	2,905.50
St. Cunégonde.....	4,000.00
St Henri.....	6,581.00
Westmount	55,993.22

Total	\$156,774.37
Semaine précédente.....	106,173.54
Ventes antérieures.....	4,653,965.54

Depuis le 1er janvier 1895..... \$4,916,903.45

Semaine correspondante. 1894....	\$ 147,546.94
" " 1893....	126,821.09
" " 1892....	51,913.74
" " 1891....	131,607.70
" " 1890....	167,912.19
" " 1889....	276,301.38
" " 1888....	149,391.80

A la même date 1894.....	\$6,313,832.53
" " 1893.....	7,853,220.24
" " 1892.....	10,783,943.27
" " 1891.....	9,713,826.01
" " 1890.....	8,035,558.14
" " 1889.....	6,707,619.06
" " 1888.....	5,848,636.53

Les emprunts sur hypothèques sont toujours actifs; mais il faut déduire de notre total trois hypothèques l'une de \$3,951, l'autre de \$18,500 et la troisième de \$20,000, qui ne sont que des garanties collatérales. Il y a trois prêts à 5 p. c. pour \$800, \$8,500 et \$10,000, respectivement; quatre à 5½ p. c. pour \$4,500, \$5,500 et \$7,000 (2). Par contre, il y a un prêt de \$16,000 à 6 p. c.. Les autres sont à 6, 7, 10 et 12 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Nies de prêts.....	\$23,500
Assurances.....
Autres corporations.....	24,500
Successions	3,500
Particuliers.....	98,834

Semaine précédente.....	\$150,334
Semaines antérieures.....	301,476
Depuis le 1er janvier 1895.....	9,469,903

Depuis le 1er janvier 1895..... \$9,921,713

Semaine correspondante. 1894....	\$ 73,693
" " 1893....	141,150
" " 1892....	355,086
" " 1891....	86,194
" " 1890....	138,504
" " 1889....	68,288
" " 1888....	101,633

A la même date 1894.....	\$4,800,019
" " 1893.....	6,543,172
" " 1892.....	6,221,426
" " 1891.....	5,154,193
" " 1890.....	3,923,864
" " 1889.....	3,788,292
" " 1888.....	3,310,561

NOTES COMMERCIALES

Le coût de l'éclairage public dans les petites villes des provinces maritimes fournit au *Progress*, de Lunenburg, N. E., l'occasion de faire la comparaison suivante :

Villes.	Population.	Coût de l'éclairage.
Amherst.....	3,800	\$2,500
Annapolis.....	1,200	360
Dartmouth.....	6,300	1,350
New Glasgow.....	3,800	1,200
Parrsboro	2,500	90
Pictou	3 000	380
Springhill	1,800	250
Stellarton.....	1,800	250
Truro	5 100	3,175
Wolfville.....	1,500	400
Windsor	3,000	1,296

Par décision du bureau fédéral des douanes, sanctionnée par le contrôleur, les nouvelles classifications suivantes ont été mises en vigueur :

Vins médicinaux : Amer Kina Camperdon, Armour's Nutrient Wine of Beef Extract, Wincarno's Wine, Vino do Salud, Vin de Vial, Vin de Barbier, Vin de Chevrier, Vin d'Anduron, Vin du Rancio, Vin St. Michel, Vin St. Raphaël, Vin Mariani, Esprit de Camomille et autres du même genre, sous l'article No. 7 (b), à \$2 25 par gallon et 30 p. c. *ad valorem*.

Bijouterie : Epinglettes, épingles de cravate, épingles de ceintures et de jupons, épingles de bébés ou pour la dentelle, et autres épingles de métal pour la toilette (excepté les épingles de chapeau) sous l'article 343, à 25 p. c.

Epingles : Epingles de chapeau, épingles à cheveux, aiguilles à tricoter, épingles ordinaires et épingles de nourrice (communes) sous l'article 309, à 30 p. c.

Epingles à cheveux en celluloïde etc (excepté les épingles de métal) avec tête argentée ou de métal, sous l'article 343, à 25 p. c.; Epingles à cheveux en celluloïde, os, ivoire, corne ou écaille, sous l'article 481 à 20 p. c.

Epingles à cheveux en caoutchouc, sous l'article 231 à 25 p. c.

Colle de poisson, sous l'article 25, à 25 p. c.

Graine de tournesol (soleil) en vrac ou en gros ballots, sous l'article 58 à 10 p. c. do en petits paquets, à 25 p. c.

Graine de canari, de chanvre ou de millet, sous l'article 58.

Cuir à harnais, 17½ p. c. art. 220 et section 13 C. A.

Essence artificielle de *wintergreen* et de sassafras, 10 p. c. art. 130.

Mélange de deux huiles essentielles ou plus, 10 p. c. art. 130.

Emballages contenant des globes de lampes au même taux que le contenu, 30 p. c. section 31 du tarif.

Appareils à douches en caoutchouc, 25 p. c. art. 231; Pessaires, 25 p. c. art. 461.

Moulins à moulée, hâche-pailles, coupe-racines, moulins à égréner le maïs, 35 p. c. art. 283.

Machines à couper et à écraser les os, 27½ p. c.

Ressorts de cuivre, 30 p. c. art. 326.

Eau de rose et eau de fleur d'oranger, sans alcool, 20 p. c. art. 481.

Règles et verges d'annonces, 35 p. c.

Presses à foin, mobiles, 30 p. c. art. 295; do stationnaires, 27½ p. c. art. 293.

Couteaux à pain, non plaqués 32½ p. c. art. 286.

Ecorce d'orange sèche, en franchise, art. 570.; Appareils de chirurgie de tout genre, 15 p. c. art. 288.